

# QU'EST CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

[Une zone humide est un espace de surface variable (de quelques dizaines de m<sup>2</sup> à plusieurs hectares) se caractérisant par un sol gorgé d'eau, en surface ou à faible profondeur, de manière temporaire ou permanente.

L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre

Il s'y développe essentiellement une végétation spécifique (dite hygrophile), ayant besoin de la présence de l'eau pour croître : joncs, iris, cardamine, menthe aquatique, roseau, renoncule, reine des prés, etc.]

Sur le territoire Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance, ces zones vont être :

- des bras morts, des forêts alluviales, des prairies inondables, des sources pétrifiantes, etc, aux abords de rivières et des ruisseaux ;
- des prairies et des boisements humides ou marécageux, des mares, sur les versants et les fonds de vallées ;
- des tourbières, des prairies humides, des mares, sur les têtes de bassins versants (Monts du Lévézou, Monts de Lacaune et de manière plus spécifique sur les avants-causses du Larzac)



Mares à Canals, Cornus



Prairie humide à Murat-sur-Vèbre



Bras mort à Fayet

**1 M<sup>2</sup> DE ZONE HUMIDE**  
peut stocker entre  
**500 et 1 000 litres d'eau**

A l'échelle du territoire Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance, les zones humides sont essentiellement le support de l'activité agricole, en tant que zones de pâture pour les troupeaux et prairies de fauche.

La ressource fourragère et l'abreuvement du bétail facilités sur la parcelle, permettent ainsi aux exploitants de limiter leurs achats de foin et le recours au réseau d'eau potable, souvent difficile à acheminer sur notre territoire rural et semi-montagnard.

Ces zones contribuent également fortement à la diversité paysagère du territoire et sont des espaces de loisirs et de tourisme (chasse, pêche, randonnée, découverte de la nature, etc.)

**Près de 67 % des zones humides de la France métropolitaine ont disparu depuis le début du 20ème siècle, ayant subi des destructions et des dégradations multiples pour répondre aux besoins de la société : assèchement, drainages, urbanisation, recalibrages des rivières, curages, remblaiements, plantations, etc.**

Dans le contexte de changement climatique, les services rendus et les fonctions assurées par les zones humides revêtent plus que jamais un caractère fondamental :

#### **LES ZONES HUMIDES AIDENT A LA RÉGULATION DES FLUX D'EAU**

Stockant de l'eau (en surface et dans le sol) et la restituant progressivement, les zones humides sont des "éponges naturelles" qui permettent une régulation des flux d'eau en période d'inondation ou de sécheresse. Elles contribuent ainsi à la recharge des nappes et au soutien des débits des cours d'eau

#### **LES ZONES HUMIDES AIDENT A LA RÉGULATION DU CLIMAT**

Production d'oxygène, stockage du carbone (les tourbières essentiellement) et contribution au maintien de micro-climats locaux

#### **LES ZONES HUMIDES AGISSENT TELS DES FILTRES NATURELS**

Elles jouent un rôle d'épuration en filtrant et transformant certains polluants issus des activités humaines du bassin versant (agriculture, assainissement individuel, voiries...) et en piégeant les matières en suspension

#### **LES ZONES HUMIDES SONT DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ**

De part les conditions de vie particulières qui y règnent, les zones humides sont biologiquement riches, participant au maintien d'habitats et de couloirs écologiques indispensables à la survie de nombreuses espèces. Elles contribuent à la diversité paysagère des territoires



*Vous êtes propriétaire d'une zone humide et vous avez un projet d'entretien ou de restauration ? Le Syndicat Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance peut établir gratuitement un diagnostic de votre zone humide et étudier la possibilité d'un accompagnement technique et financier*

**Syndicat mixte TSDR** - Maire, route de Lacaune 12370 BELMONT-SUR-RANCE  
05 65 49 38 50 - [contact@tsdr.fr](mailto:contact@tsdr.fr)